



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE LA TOUR D'AIGUES

Date de convocation : 08.12.2025

Date d'affichage : 08.12.2025

Nombre de membres : 27

Afférents au Conseil Municipal : 27

En exercice : 27

Qui ont pris part à la délibération : 25

L'an deux mille vingt-cinq et le quinze décembre, le Conseil Municipal de la commune de La Tour d'Aigues, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal en session ordinaire du mois d'août, sous la présidence de Monsieur François-Xavier GUISS-SPENGLER, Maire

Etaient présents : Mesdames DOMEIZEL – DUMONTIER – REYNAUD – GARCIN – KURKDJIAN – PIGASSOU – COUTON – BERNAYS – LAFON Nathalie

Messieurs GUISS-SPENGLER – GAGGIOLI – BOREL – BRANDTNER – SEGURRA – GARCIA-GERMAIN – GROILLER – MOUREN – OLIVE – VIAL

Etaient excusés : M. AUBOIS (pouvoir à M. GUISS-SPENGLER) – M. BRETTE (pouvoir à M. VIAL) – Mme LAFOND Martine – Mme REVERSAT (pouvoir à Mme PIGASSOU) – Mme RICCI – Mme LUCCHINI – M. RASTELLO (pouvoir à Mme REYNAUD)

Secrétaire de séance : M. GAGGIOLI Albert

Le quorum est atteint

OBJET DE LA DELIBERATION N° 036-25
Modification du tableau théorique des effectifs du personnel

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que conformément à l'article L313-1 du Code Général de la Fonction Publique que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services de la commune.

Monsieur le Maire expose qu'en raison d'une réorganisation du service technique municipal (pôle service technique et pôle restauration scolaire) prévoyant la création de plusieurs équipes d'agents dédiés à diverses missions il conviendrait de créer 2 postes d'adjoint technique principal de 2^e classe.

Il est donc proposé au conseil municipal de modifier le tableau théorique des effectifs par la création, à compter du 1^{er} janvier 2026, de deux postes d'adjoint technique principal de 2^e classe à temps complet (catégorie C).

Le conseil municipal, entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré
Considérant l'inscription au tableau annuel d'avancement de 2 adjoints techniques territoriaux
Considérant le besoin de réorganisation des pôles technique et restauration scolaire



unanimité,

DECIDE la création, à compter du 1^{er} janvier 2026, de deux postes d'adjoint technique principal de 2^e classe à temps complet (catégorie C).

DIT que les crédits correspondants seront inscrits au budget de la commune

Ainsi fait et délibéré à La Tour d'Aigues, les jour, mois et an susdits

François-Xavier GUIIS-SPENGLER, Maire.



Le Secrétaire de séance,

Albert GAGGIOLI

Le délai de recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Nîmes contre la présente délibération est de deux mois.

TABLEAU DES EFFECTIFS THEORIQUES DU PERSONNEL**ANNEXE A LA DELIBERATION N° 022 du 15.12.2025**

NATURE DES EMPLOIS	EMPLOIS EXISTANTS	EMPLOIS CREEES	EMPLOIS SUPPRIMES	EMPLOIS POURVUS
1- FILIERE ADMINISTRATIVE	12			8
COLLABORATEUR DE CABINET	1			0
ATTACHE PRINCIPAL	2			2
ATTACHE	2			0
REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CLASSE	1			0
REDACTEUR TERRITORIAL CONTRACTUEL A TEMPS NON COMPLET				1
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	2			2
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	1			1
ADJOINT ADMINISTRATIF DONT CONTRACTUEL	3 1			2 0
2 - FILIERE TECHNIQUE	36			30
TECHNICIEN TERRITORIAL	1			0
AGENT DE MAITRISE	1			0
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	1			0
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2° CLASSE	4	2		2
ADJOINT TECHNIQUE TITULAIRE	29			28
DONT TEMPS NON COMPLET	2			1
DONT CONTRACTUELS	7			7
3 - FILIERE MEDICO-SOCIALE	4			1

AGENT SPECIALISE PRINCIPAL DE
1ERE CLASSE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/12/2025

Publication : 23/12/2025

AGENT SPECIALISE PRINCIPAL DE
2EME CLASSE

Pour l'autorité compétente par délégation



S ECOLES MATERNELLES

4 - FILIERE POLICE MUNICIPALE**6****3**GARDIEN BRIGADIER DE POLICE
MUNICIPALE

2

1

BRIGADIER CHEF PRINCIPAL DE
POLICE MUNICIPALE

3

2

Chef de service de police
municipale

1

0

5 - FILIERE CULTURELLE**1****1**ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT
ARTISTIQUE

1

1

PRINCIPAL DE 2EME CLASSE
CONTRACTUEL

A TEMPS NON COMPLET

6 – FILIERE ANIMATION

ADJOINT D'ANIMATION

1

1

1

TOTAL**59****2****44**